

Compte rendu du conseil de classe de 5^{ème} 5 du 2^{ème} trimestre : 16/03/2018

Présents :

Proviseure adjointe :

Madame Lopez

CPE :

Madame Roques

Délégués élèves :

Anna Queyras

Titouan Busnel

Délégués parents :

Madame Soufflet

Monsieur Baty

Professeurs :

Madame Demichel (professeure principale)

Madame Alberido

Madame Rougier

Madame Fonteneau

Monsieur Prados

Monsieur Allem

Monsieur Rola

Compte rendu du trimestre :

Madame Demichel indique que le niveau de la classe est stable, mais note un peu plus de bavardages et d'agitation qu'au premier trimestre.

Quelques problèmes de matériel oublié ou de devoirs non faits ou rendus en retard.

Néanmoins le niveau général de la classe reste très bon. Quelques élèves sont en difficultés, généralement à cause d'un travail pas assez approfondi.

20 élèves ont plus de 15 de moyenne, dont 5 plus de 17.

Remarques générales :

Réunion parents professeurs le mardi 3 avril

Les professeurs prendront rendez-vous avec les parents qu'ils souhaitent rencontrer. Pour les parents, il sera également possible de prendre des rendez-vous avec les professeurs. Une information sera faite aux élèves prochainement.

Latin :

Les élèves suivant l'enseignement de latin se sont engagés pour l'année. Tout arrêt de cet enseignement doit être motivé par écrit auprès du collègue.

Questions des délégués parents :

Départ et remplacement de Madame Tomaz :

Les parents d'élèves regrettent qu'il n'y ait pas eu d'informations quant au départ et au remplacement de Madame Tomaz, professeure d'espagnol.

Madame Lopez répond que le collègue n'a appris son départ que le jour de la rentrée. Le remplacement est du ressort de l'inspection académique, qui a fait son possible pour recruter un remplaçant au plus vite.

Mme Demichel indique qu'étant absente à ce moment, elle n'a pas pu faire l'information vers les élèves.

Madame Lopez rencontrera Monsieur Diaz le professeur remplaçant Madame Tomaz pour clarifier certains points.

Port du bonnet/capuche en hiver lors des jours de grand froid

Madame Lopez et Madame Roques indiquent que par jour de grand froid les élèves ont été autorisés à garder leurs capuches et bonnets pendant les récréations.

Poids des cartables

Madame Roques indique qu'il y a eu précédemment un plus grand nombre de casiers, mais que ceux-ci avaient été dégradés. Seuls les casiers à proximité de la vie scolaire ont donc été conservés.

Il est possible de laisser les cartables dans le « manège » entre midi et 14 h. Madame Roques rappelle que le manège est fermé, et qu'il n'y a donc pas de risque de vol ou de dégradation. Une réflexion est en cours pour améliorer l'organisation du manège.